

0690038S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIÈRE DUCHÈRE
300 AVENUE ANDREI SAKHAROV
69338 LYON CEDEX 09
Tel : 0472172950

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2018

Réuni le : 06/11/2018

Sous la présidence de : Gabriel Lienhard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2018

Numéro de la DBM : 17

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le conseil d'administration adopte la DBM n°17 :

- ouverture des crédits globalisés
- ouverture de reliquats de crédits.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0